



TROPHÉE PARIS-PÉKIN EN VÉHICULES ANCIENS 2019

INSCRIPTION FORFAIT TOURISTIQUE

**FORMULAIRE À NOUS RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ
AVEC VOTRE ACOMPTE**

À : ATYPIK TRAVEL ORGANISATION - 5, rue de Mayenne – 72140 SILLE LE GUILLAUME
Email. info@atypik-travel.com – www.ato.fr

Bon de commande _____ Emis le _____

TYPE DE CONTRAT : Forfait
ORGANISATEUR : Atypik Travel Organisation
Intitulé du voyage : TROPHÉE PARIS-PÉKIN 2019
Circuit de 36 jours

**Attention : nombre d'inscriptions
limité à 30 véhicules
(toutes catégories confondues)**

PARTICIPANTS

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Nationalité :

Adresse :

Date de naissance : ___/___/___ Tél fixe : !___!___!___!___!___! Portable : !___!___!___!___!___!

E-mail :

Accompagné de :

Nom, Prénom :

Parenté : Date de naissance : ___/___/___

Nom de jeune fille :

Nationalité :

Accompagné de :

Nom, Prénom :

Parenté : Date de naissance : ___/___/___

Nom de jeune fille :

Nationalité :

DU 07 JUILLET 2019 AU 11 AOÛT 2019

ALLER	RETOUR
Départ de France Jour : 07 juillet 2019 – Heure : à définir	Départ de Pékin pour Paris le 11/08/19 – heure à définir Arrivée à Paris à reconfirmer selon horaires de vols

NB : les véhicules reviendront environ 2 mois après leur embarquement au port de Tianjin

DESTINATION	Europe – République Tchèque – Pologne – Biélorussie – Russie – Mongolie - Chine
TYPE DE VOYAGE	Circuit de 36 jours
TYPE DE TRANSPORT	Votre propre véhicule ou celui que vous aurez loué à l'assistance
MODE D'HÉBERGEMENT	6 nuits en Chine en hôtels 4* NL (selon programme) Hébergements libres (Europe / Russie / Mongolie) sauf si option souscrite (voir pages suivantes)
REPAS	La demi-pension en Chine (petits déjeuners et dîners) Libres en Europe / Russie / Mongolie (sauf si option souscrite)
VISITES	En Chine (selon programme) + sur reste du parcours si option souscrite
OPTION FORFAIT HEBERGEMENT/ DÎNERS / EXCURSIONS	Possibilité d'un package hébergement, dîners et visites en Europe / Russie / Mongolie

VÉHICULE ENVISAGÉ	
MARQUE DU VÉHICULE	
IMMATRICULATION	
ANNÉE DE MISE EN CIRCULATION	
DIMENSIONS DU VÉHICULE	
LARGEUR	
LONGUEUR	
HAUTEUR	

FORMALITÉS : passeport valide jusqu'au 13/08/2020. Il appartient au client de vérifier la validité des documents mentionnés.
 Pour les non-ressortissants français, prière de consulter les autorités compétentes (ambassades, consulats).
 Détenir un permis de conduire national et international.
 Et souscrire une assurance, couvrant au moins l'assistance des frais médicaux et le rapatriement.

1. TARIFICATION

PRIX DU VOYAGE (forfait de base)

7800€/personne

Base 30 personnes (15 véhicules minimum) sur la base d'un équipage de 2 personnes minimum	Circuit de 36 jours
Prix forfait de base	7800€/personne (logée en chambre double – hors visas, hors assurances et hors maritime)
Cas particulier 3 ^{ème} équipier	3600€/personne (logée en chambre triple selon possibilité - hors visas et hors assurance)
Chambre individuelle (Chine)	supplément chambre individuelle 550€/personne

Possibilité d'un 4^{ème} équipier, nous consulter.

CE PRIX COMPREND :

- ↪ Le vol retour Pékin / Paris en classe économique (autres classes, nous consulter)
- ↪ 1 dîner spectacle Parc du Terelj (Mongolie)
- ↪ Les hébergements en hôtels 4* NL en Chine du 05/08/2019 au 11/08/2019 (soit 6 nuits)
- ↪ Les petits déjeuners en Chine (6 nuits)
- ↪ Les dîners en Chine et le dîner de Gala à Pékin
- ↪ 1 boisson incluse par dîner (au choix bière ou soda + eau).
- ↪ Les excursions mentionnées au programme en Chine (déjeuners inclus)
- ↪ Les frais de vie de l'organisation sur toute la durée du parcours (accompagnateur, guides locaux, mécaniciens,...)
- ↪ L'assistance mécanique sur toute la durée du parcours (hors pièces et consommables et hors frais d'acheminement de ceux-ci)
- ↪ L'assistance médicale sur toute la durée du parcours
- ↪ Les véhicules d'assistance (4X4, camion,...) et leur frais de rapatriement depuis Pékin
- ↪ Les frais d'enregistrement tout au long du trajet
- ↪ L'assistance pour l'obtention des visas
- ↪ La remise du kit de voyage (carnet de route, T-shirts, autocollants,...)
- ↪ Les prestations en Chine
 - Les frais d'autorisation de circulation en Chine (répartis entre l'Administration Nationale du Tourisme, l'Armée, les Douanes, la Police...)
 - Les frais de Carte Grise provisoire en Chine
 - La vignette provisoire chinoise
 - La plaque d'immatriculation provisoire chinoise
 - Le permis de conduire provisoire (2 par équipage)
 - Les frais de douane à l'arrivée et de dédouanement à la sortie
 - Les frais de contrôle d'hygiène du véhicule
 - Les frais d'examen de santé des passagers pour l'obtention du permis de conduire chinois

- Les frais de contrôle technique du véhicule en Chine
- L'assurance « Responsabilité Civile » en Chine, en cas de dommages corporels et/ou matériels causés à un tiers.
- En cas de dommages corporels et/ou matériels vous devrez vous acquitter de certaines franchises pouvant aller jusqu'à 20% du montant total des frais selon le degré de responsabilité reconnu

Attention : la couverture des frais de la responsabilité Civile (dommages corporels et/ou matériels) ne peut excéder 100.000 RMB (soit 12863€ au 23/11/2016)

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ↳ Le transport maritime des véhicules Chine / France. A titre indicatif, il s'élevait au 15/10/2016 à environ 3500€ par véhicule (incluant les frais de dédouanement)
- ↳ L'assurance véhicule pendant le transport maritime (proportionnelle à la valeur du véhicule - facultative)
- ↳ Les boissons non mentionnées au programme pendant tout le périple
- ↳ Les déjeuners (sauf ceux inclus lors des visites)
- ↳ **L'option « hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie »**
- ↳ Les droits de photos et de vidéo sur certains sites
- ↳ Les frais de carburant (environ 1€ le litre au 01/07/2016 pour un parcours d'environ 12000 km soit approximativement 1000€) et les frais de péage
- ↳ Les extras et dépenses personnelles (téléphone, internet,...)
- ↳ Les pourboires (compter environ 90€/personne sur l'ensemble du voyage)
- ↳ L'assurance des véhicules obligatoire ⇒ minimum assurance carte verte
- ↳ Les visas et lettre d'invitation et assurances spécifiques Russie - Mongolie pour l'obtention de visas (compter environ 500€/personne pour les ressortissants français)
- ↳ Une caution de 1000€ par équipage (couvrant l'avancement des pièces mécaniques, la non restitution ou détérioration du matériel de géo localisation – 450€ TTC par balise au 12/10/17,...)
- ↳ L'assurance multirisque (annulation, bagages, interruption de séjour, rapatriement et soins à l'étranger). Proposée en option par notre organisation
- ↳ L'assurance responsabilité civile en Mongolie (environ 45€ selon véhicule au 01/07/2016)
- ↳ Les pièces de rechange et leur transport en cas d'acheminement à partir de la France
- ↳ Les passeports, permis de conduire nationaux et internationaux
- ↳ Les hausses éventuelles : taxes aéroportuaires, carburant, devises,...
- ↳ Les cartes routières
- ↳ Tout ce qui n'est pas mentionné dans « ce prix comprend »

PRIX DE L'OPTION HÉBERGEMENT, DÎNERS ET EXCURSIONS EUROPE / RUSSIE / MONGOLIE

3390€/personne

Prix de l'option Hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie (29 nuits)	3390€/personne logée en chambre double
Cas particulier 3 ^{ème} équipier l'option Hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie (29 nuits)	3390€/personne logée en chambre triple selon possibilité
Chambre individuelle Europe / Russie / Mongolie (29 nuits)	supplément chambre individuelle 1590€/personne

Un package « Hébergement + dîners + excursions » à partir de la France, sur le tronçon Europe, Russie et Mongolie, vous est proposé et fortement conseillé par l'organisation dès votre inscription.

CE PRIX COMPREND :

- ↳ 29 nuits du 07/07/2019 au 05/08/2019 :
 - ⇒ 25 nuits (base chambre double ou triple) en hôtels 3*/4* NL (normes locales) du 07/07/2019 (1^{ère} nuit en France) au 01/08/2019 (1^{ère} nuit en Mongolie). Attention, les hébergements aux frontières, entre autre, étant limités (Ex : Kiakhta, Zamiin Uud,..), ils n'entrent pas dans la classification internationale des 3* et 4*.
 - ⇒ Mongolie : 4 nuits en yourte de 4 personnes du 01/08/2019 au 05/08/2019 (nous consulter pour un hébergement en yourte de 2 personnes ou en yourte de luxe – selon disponibilité)
- ↳ La formule demi-pension (incluant les petits déjeuners et les dîners)
- ↳ Boissons : incluant 1 boisson par dîner ou aux repas lors des excursions (au choix bière ou soda + eau).
- ↳ 5 excursions selon programme (déjeuners inclus)

SOUSCRIPTION DU PACKAGE HÉBERGEMENT, DÎNERS ET EXCURSIONS EUROPE / RUSSIE / MONGOLIE :

OUI

NON

2. ASSURANCES MULTIRISQUES M.M.A. OPTIONNELLES

Les assurances assistance, frais médicaux, bagages, annulation, rapatriement ne sont pas incluses. Une assurance multirisques M.M.A. annulation / assistance / interruption de séjour / rapatriement / bagages vous est proposée, à souscrire au moment de l'inscription au voyage. A titre indicatif, les assurances incluses dans les cartes Visa 1^{er} et les cartes Master Gold couvrent en général à hauteur maximale de 5000€ par assuré et par année civile les risques d'annulation de voyage. Nous vous conseillons alors vivement de souscrire notre assurance M.M.A.

Hors assurance véhicule

Tarif : 6,5% de la prestation (voir détail chapitre 4)

Les assurances sont facultatives mais vivement conseillées.

3. CONDITIONS ET RÈGLEMENT

VOYAGE (forfait de base)

7800€/personne

	Base équipage 2 personnes	3 ^{ème} équipier
Prix du voyage par personne *	7800€/personne* Hors visas, hors assurances et hors traversée maritime.	3600€/pour le 3 ^{ème} équipier Hors visas et hors assurances.
1^{er} acompte à l'inscription	2600€/personne* +Assurance si souscrite versés le ___/___/___	1500€/pour le 3 ^{ème} équipier +Assurance si souscrite versés le ___/___/___
2^{ème} acompte au 01^{er} octobre 2018	2700€/personne* + 550€ supp. Individuel (le cas échéant)	1100€/ pour le 3 ^{ème} équipier + 550€ supp. Individuel (le cas échéant)
Solde 4 mois avant le départ, soit au 08 mars 2019	2500€/personne*	1000€/ pour le 3 ^{ème} équipier

*N'inclut pas le transport maritime des véhicules Chine / France (une facture vous sera remise ultérieurement) – et sera à régler environ 1 mois avant le départ du bateau. A titre indicatif, il s'élevait au 15/10/2017 approximativement à 3500€/véhicule (incluant les frais de dédouanement)

N'inclut pas également l'assurance véhicule pendant le transport maritime (proportionnelle à la valeur du véhicule / facultative).

OPTION HÉBERGEMENT, DÎNERS ET EXCURSIONS EUROPE / RUSSIE / MONGOLIE

3390€/personne

	Équipage 2 personnes	Base 3ème équipier
Option hébergement, dîners et excursions Europe / Russie Mongolie	3390€/personne	3390€/ pour le 3 ^{ème} équipier
1^{er} acompte à l'inscription	1190€/personne +Assurance si souscrite versés le ___/___/___	1190€/pour le 3 ^{ème} équipier +Assurance si souscrite versés le ___/___/___
2^{ème} acompte au 01^{er} octobre 2018	1100€/personne + 1590€ supp. Individuel (le cas échéant)	1100€/ pour le 3 ^{ème} équipier + 1590€ supp. Individuel (le cas échéant)
Solde 4 mois avant le départ, soit au 08 mars 2019	1100€/personne	1100€/ pour le 3 ^{ème} équipier

Les sommes sont à régler à l'ordre d'Atypik Travel Organisation sans escompte et sans rappel de notre part, et à envoyer à ATYPIK TRAVEL ORGANISATION – 5 rue de Mayenne – 72140 SILLE LE GUILLAUME. Règlement par carte bancaire possible.

4. DÉCOMPTÉ DES PRESTATIONS RÉSERVÉES POUR LE TROPHÉE PARIS-PÉKIN EN VÉHICULES ANCIENS 2019

PRESTATIONS	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	MONTANT
FORFAIT DE BASE			
Forfait de base en chambre double (en Chine)	7800€/pers		
Forfait de base 3 ^{ème} équipier en chambre triple (en Chine)	3600€/pers		
Supplément chambre individuelle (en Chine)	550€/pers		
Assurance sur forfait de base (base chambre double en Chine)*	507€/pers		
Assurance forfait de base (base chambre individuelle en Chine)*	543€/pers		
Assurance sur forfait de base (base 3 ^{ème} équipier en chambre triple en Chine)*	234€/pers		
Assurance sur forfait de base Chine (base 3 ^{ème} équipier en chambre individuelle en Chine)*	270€/pers		
SOUS-TOTAL			
OPTION HEBERGEMENT, DINERS ET EXCURSIONS EUROPE / RUSSIE / MONGOLIE (28 NUITS)			
Option Hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie (base chambre double)	3390€/pers		
Option hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie 3 ^{ème} équipier chambre triple	3390€/pers		
Supplément chambre individuelle Europe / Russie / Mongolie	1590€/pers		
Assurance sur option hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie (base chambre double ou 3 ^{ème} équipier en chambre triple)*	221€/pers		
Assurance sur option hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie (base chambre individuelle ou 3 ^{ème} équipier en chambre individuelle)*	324€/pers		
SOUS-TOTAL			
TOTAL			
1^{ER} ACOMPTE VERSE LE ____/____/____			
RESTE DU SELON CONDITIONS ET REGLEMENT (PARAGRAPHE 2)			

*Assurances facultatives mais fortement conseillées

Je soussigné(e)..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites confirme notre inscription pour Le Trophée Paris – Pékin 2019 et certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente du voyage ainsi que du programme détaillé à la plaquette du programme officiel.

Date : __/__/__

Signatures :

Client

Vendeur

Les présentes conditions particulières de ventes ont été élaborées conformément à la loi n° 92.645 du 13 juillet 1992 (JO du 14 juillet 1992) et son décret d'application n° 94.490 du 15 juin 1994 (JO du 17 juin 1994), ainsi qu'à partir du décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-88 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, qui déterminent les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Conformément à l'article R211.14 du Code du Tourisme, le site, la proposition, le devis (en ce les présentes conditions générales et particulières de vente) a vocation à informer les clients préalablement à la signature du contrat de vente, du contenu des prestations proposées relatives au transport et au séjour, du prix et des modalités de paiement, des conditions d'annulation et de modification du voyage.

Se conférer aux conditions générales de vente jointes au contrat de vente (extrait du code du tourisme : article R211-3 à R211-18)

LES PRIX

Les prix indiqués ont été établis sur la base des conditions économiques existant au moment de la création du produit « LE TROPHEE PARIS – PÉKIN 2019 ». Ils sont calculés de façon forfaitaire et comprennent exclusivement un ensemble de prestations décrites dans le programme du périple et la rubrique « Les prix comprennent ». Atypik Travel Organisation se réserve le droit de modifier ses prix tant à la hausse qu'à la baisse, et ce jusqu'à 1 mois avant le départ soit le 08 juin 2019 y compris pour les clients ayant déjà réglé l'intégralité de leur séjour, ou une partie de leur séjour dans le cas où les taux de change, prix du carburant, taxes légales ou réglementaires, tarifs de nos prestataires connaîtraient une quelconque modification. Pour information, le taux de change en vigueur pour la tarification de ce voyage est de 1€=1.0757 USD au 01^{er}/02/2017 – de 1€=64,9996 RUB au 01^{er}/02/17 – de 1€=7.4301 CNY au 01^{er}/02/17. Si l'augmentation vient à dépasser 10% du prix total initial, le client a la possibilité d'annuler son voyage sans aucune charge pour lui. Les prix sont calculés sur la base des accords passés avec nos fournisseurs et prennent en compte les frais perçus par les différents intervenants. Étant acceptés librement par le client qui reconnaît en avoir pris connaissance lors de la réservation, aucune contestation ne pourra être admise à son retour.

MARITIME

Une facture, spécifique à la partie maritime, vous sera remise environ 1 mois avant le départ du bateau, date à laquelle le tarif définitive vous sera communiqué.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Toute inscription au périple « LE TROPHEE PARIS - PEKIN 2019 » s'effectue par l'établissement d'un contrat de vente de forfait touristique et par le paiement d'un acompte.

FORFAIT DE BASE / Base 15 véhicules minimum

1^{er} acompte à l'inscription

2600€/personne* (par équipage de 2 personnes)

1500€ pour le 3^{ème} équipier

+ assurance si souscrite versés le __/__/__

+ assurance si souscrite versés le __/__/__

2^{ème} acompte au 01^{er}/10/2018

2700€/personne* (par équipage de 2 personnes)

1100€ pour le 3^{ème} équipier

+ supplément individuel si souscrit (soit 550€/personne)

+ supplément individuel si souscrit (soit 550€/personne)

Solde 4 mois avant le départ, soit au 08 mars 2019

2500€ /personne* (par équipage de 2 personnes)

1000€ pour le 3^{ème} équipier

OPTION HEBERGEMENT, DÎNER ET EXCURSIONS EUROPE / RUSSIE / MONGOLIE

1^{er} acompte à l'inscription

1190€/personne (par équipage de 2 personnes)

1190€ pour le 3^{ème} équipier

+ assurance si souscrite versés le __/__/__

+ assurance si souscrite versés le __/__/__

2^{ème} acompte au 01^{er}/10/2018

1100€/personne (par équipage de 2 personnes)

1100€ pour le 3^{ème} équipier

+ supplément individuel si souscrit (soit 1590€/personne)

+ supplément individuel si souscrit (soit 1590€/personne)

Solde 4 mois avant le départ, soit au 08 mars 2019

1100€ /personne (par équipage de 2 personnes)

1100€ pour le 3^{ème} équipier

*hors maritime (le transport maritime sera à régler séparément environ 1 mois avant le départ – se conférer au paragraphe « MARITIME »).

En cas de règlement par carte de crédit ou bancaire, l'inscription ne sera validée qu'après accord donné par les centres de paiement concernés.

En cas de règlement par chèque (à l'ordre d'Atypik Travel Organisation), l'inscription ne sera validée que lorsque le chèque aura été encaissé et validé par la banque du destinataire.

Dans le cas où, les centres de paiement refuseraient le règlement, la commande serait automatiquement annulée et le client prévenu par voie postale, courrier électronique ou téléphone.

Dans le cas où le règlement serait irrégulier, insuffisant voire inexistant, les prestations vendues seraient automatiquement annulées et les frais encourus à la seule charge du client.

MODIFICATIONS / ANNULATIONS A L'INITIATIVE DU CLIENT

Toute annulation émanant du participant entraîne des frais variables, à payer à Atypik Travel Organisation (par personne).

Frais d'annulation sur le forfait de base :

FRAIS D'ANNULATION PAR PERSONNE		Forfait de base (2 équipiers par véhicule)	Forfait de base 3 ^{ème} équipier supplémentaire	Supplément Chambre Individuelle
Entre votre date d'inscription et le 30 septembre 2018	nous conservons	1600€ */**	1000€ */**	550€ */**
Entre le 01 ^{er} octobre 2018 et le 07 mars 2019	nous conservons	4300€ */**	2000€ */**	550€ */**
Entre le 08 mars 2019 et la date de départ	nous conservons	7800€ */**	3600€ */**	550€ */**

quelque soit la date d'annulation, l'assurance annulation n'est pas remboursée. **Attention ! L'assurance annulation n'est pas comprise dans le forfait. Nous vous conseillons de souscrire à notre assurance annulation MMA.*

*** Montants remboursables par l'assurance multirisques (en option)*

Frais d'annulation sur l'option hébergement, dîners et excursions Europe / Russie / Mongolie :

FRAIS D'ANNULATION PAR PERSONNE		Option hébergement et excursions (2 équipiers par véhicule)	Option hébergement et excursions 3 ^{ème} Equipier supplémentaire	Supplément Chambre Individuelle
Entre votre date d'inscription et le 30 septembre 2018	nous conservons	1190€ */**	1190€ */**	1590€ */**
Entre le 01 ^{er} octobre 2018 et le 07 mars 2019	nous conservons	2290€ */**	2290€ */**	1590€ */**
Entre le 08 mars 2019 et la date de départ	nous conservons	3390€ */**	3390€ */**	1590€ */**

quelque soit la date d'annulation, l'assurance annulation n'est pas remboursée. **Attention ! L'assurance annulation n'est pas comprise dans le forfait. Nous vous conseillons de souscrire à notre assurance annulation MMA.*

*** Montants remboursables par l'assurance multirisques (en option)*

Toutes prestations non utilisées ne pourront être remboursées. Les prestations volontairement modifiées sur place par le client sont soumises aux conditions de nos partenaires.

Les prestations supplémentaires ou de remplacement engendrant un surcoût devront être réglées directement à nos partenaires locaux et ne pourront en aucun cas engager la responsabilité d'Atypik Travel Organisation. Elles ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisée des prestations.

ASSURANCE ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR / RAPATRIEMENT

Atypik Travel Organisation vous propose une assurance annulation, interruption de séjour, rapatriement jointe au présent document. Elle doit être souscrite au moment de l'inscription au voyage. L'assistance rapatriement valable dans tous les pays traversés est obligatoire. Si elle n'est pas souscrite par le biais d'Atypik Travel Organisation, nous faire parvenir une copie de votre contrat.

Toutes annulations de la part des clients doivent systématiquement être faites auprès du Atypik Travel Organisation. A cet égard, vous devez nous contacter le plus rapidement possible. Les annulations devront être notifiées par courrier recommandé avec accusé de réception. La date retenue pour définir les délais d'annulation donnant lieu à des pénalités ci-dessus définies, sera celle de la date de l'avis de présentation de la lettre recommandée. Seul, le souscripteur principal est habilité à annuler le contrat de vente.

Atypik Travel Organisation se réserve le droit de débiter votre compte de toutes sommes restant dues.

MODIFICATIONS / ANNULATIONS A L'INITIATIVE D'ATYPIK TRAVEL ORGANISATION

Nous pouvons être amenés à annuler un voyage ou un départ ne réunissant pas un nombre suffisant de participants, ou du moins à réajuster à concurrence de 10 % du montant du voyage le prix initial. Ce périple pourra être annulé **3 mois avant le départ, soit le 07 avril 2019 s'il ne réunit pas au moins 15 équipages.**

Un réajustement à hauteur maximale de 10% peut intervenir dans le cas d'augmentations imprévues des prestations de nos agents locaux, des compagnies de transport ou de fluctuations du cours du change (le taux de change en vigueur pour la tarification de ce voyage est de 1€=1.0757 USD au 01^{er}/02/2017 – de 1€=64,9996 RUB au 01^{er}/02/17 – de 1€=7.4301 CNY au 01^{er}/02/17). En cas d'annulation de voyage, le remboursement intégral des sommes versées pour ce voyage nous dégage de toute responsabilité, quelle que soit la date à laquelle survient cette annulation.

Nous nous réservons le droit de modifier l'agencement et le programme de ce circuit organisé, de substituer une prestation à une autre ou un moyen de transport à un autre, si les circonstances l'exigent.

Ces modifications sont faites néanmoins dans l'intérêt et avec l'accord des participants. Dans le cas de changement intervenant au cours de ce voyage organisé, et ce, si les circonstances l'exigent, nul ne peut prétendre à quelque remboursement ou indemnité que ce soit.

AUTRES ASSURANCES

Nous aurons besoin d'une copie de votre assurance véhicule.

RESPONSABILITÉ

Atypik Travel Organisation a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de MMA sous le N°112466119. La garantie financière d'Atypik Travel Organisation est assurée par l'APST – 15 avenue Carnot – 75017 PARIS.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer au périple « LE TROPHEE PARIS – PEKIN 2019 » proposé par Atypik Travel Organisation, **il faut être titulaire d'un permis de conduire national et international.**

FORMALITÉS

Les formalités douanières et de police, l'enregistrement sur tout le trajet sont pris en charge par l'organisation à partir des éléments que vous nous aurez fournis (rappel : Les passeports devront être valides jusqu'au 11/08/2020).

DOCUMENTS DE VOYAGE

Les participants sont tenus d'être en possession des divers documents de voyage requis par les autorités des pays où ils se rendent ou dont ils reviennent ainsi que des pays par lesquels ils transitent.

En aucun cas, nous ne pouvons supporter les frais supplémentaires qui résulteraient de la non présentation des documents aux autorités des pays concernés.

RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

Toutes les mentions relatives aux prix, itinéraires, horaires, formalités administratives ou sanitaires, figurant dans notre programme ne sont fournies qu'à titre purement indicatif et ne peuvent constituer un engagement de notre part.

En aucun cas, Atypik Travel Organisation ne peut être tenu responsable du fait des circonstances de force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputable à l'acheteur.

La notion de responsabilité civile (accident, incident, vol) variant de pays à pays suivant les législations, il est vivement conseillé aux clients de se garantir par une assurance individuelle.

- Responsabilité du client quelle qu'en soit la raison :

(1) Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement ni indemnisation.

(2) Le voyage ne peut en aucun cas être remboursé lorsque le client ne se présente pas au départ du voyage.

(3) Pertes et vols. Il appartient au client de toujours rester vigilant. Les objets ou effets personnels des clients restent placés sous leur responsabilité pendant toute la durée de leur voyage et de leur séjour, à moins qu'ils aient été placés dans les coffres mis à la disposition des clients par les prestataires. Hormis ce cas, Atypik Travel Organisation ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de la perte ou du vol pendant les voyages et séjours. En cas de vol, il appartient au client de procéder à une déclaration de vol sur place auprès des autorités locales compétentes et d'en informer Atypik Travel Organisation.

- Responsabilité des prestataires locaux :

Chaque prestataire conserve à l'égard du client sa propre responsabilité selon la législation qui le régit ou les conventions internationales instituant notamment des limitations de responsabilité. Si la responsabilité d'Atypik Travel Organisation était engagée sur le fondement d'une faute commise par le prestataire local, elle serait limitée dans les mêmes conditions que celle du prestataire.

ATYPIK TRAVEL ORGANISATION - DIVERS

- Les participants doivent disposer d'un véhicule en état de bon fonctionnement et répondant aux règles en vigueur, tant en France qu'à l'étranger, relatives aux véhicules automobiles et au code de la route, notamment être à jour du contrôle technique obligatoire.
- Les véhicules devront porter les adhésifs officiels de la manifestation (à la charge d'Atypik Travel Organisation de les fournir) ainsi que les numéros dans les emplacements concernés. Les documents légaux doivent être en permanence à bord du véhicule (permis de conduire, carte grise, carte verte, contrat d'assurance).
- Les reportages, photos, images de télévision ou tout autre système audiovisuel ne peuvent être exploités sans l'accord écrit préalable d'Atypik Travel Organisation. Toute communication publique avant, pendant, ou après le raid, ne pourra être effectuée qu'avec l'accord de l'organisation qui demeure seule propriétaire de tous les droits y afférents.
- Atypik Travel Organisation assure l'assistance technique et médicale de premier secours (ou en liaison/appel à du personnel médical local) pendant la durée du raid sur le parcours défini dans le road-book à l'exclusion de tout autre itinéraire. Le véhicule d'assistance peut fournir les pièces mécaniques dans la limite des stocks disponibles. Les carburants, huiles, consommations personnelles, pièces de rechange et acheminement des pièces de rechange sont à la charge des participants.

• Les équipages doivent strictement suivre les consignes de sécurité qui leur seront communiqués par Atypik Travel Organisation ainsi que le code de la route de chaque pays traversé.

Les instructions d'Atypik Travel Organisation peuvent être à tout moment modifiées si les circonstances le nécessitent (problème politique ou administratif, perturbation climatique, grève, etc...). Atypik Travel Organisation restera seul juge de l'opportunité de ces décisions.

Atypik Travel Organisation se réserve le droit d'exclure du raid les détenteurs ou usagers de produits prohibés, les participants jugés indésirables vis à vis de l'organisation des autres participants ou des pays traversés. Il en sera de même dans le cas du constat d'une conduite jugée dangereuse à leur égard ou à celui des autres participants.

• Le véhicule d'assistance fermera la piste du raid. En cas de destruction du véhicule du participant, l'équipage sera invité à bord d'un véhicule d'assistance pour rejoindre le lieu d'hébergement (carburant à la charge du client). Atypik Travel Organisation s'efforcera de proposer à ces participants des solutions leur permettant de suivre le Raid.

En cas d'abandon pour cause médicale, les frais de carburant pour le rapatriement du véhicule resteront à la charge du client ainsi que les frais maritimes.

En cas d'abandon pour cause mécanique suite à une panne irrémédiable, les frais de dépanneuse restent à la charge du client.

En cas d'abandon volontaire sans motif valable, le participant devra prendre en charge la totalité du rapatriement du véhicule et tous les frais annexes provoqués par cette situation.

Chaque participant reconnaît et accepte qu'il s'agisse d'un raid et non d'une épreuve sportive. En outre, par la signature du dossier d'inscription, il reconnaît prendre conscience des risques inhérents au caractère particulier de ce genre de manifestation et de l'éloignement des centres médicaux. Il déclare assumer ces risques et renonce à rechercher la responsabilité d'Atypik Travel Organisation pour tout accident, vol, dommages aux biens ou aux personnes, maladie, etc... Ces engagements seront opposables aux ayants droits de chaque participant.

ATYPIK TRAVEL ORGANISATION – RÈGLEMENTATION TROPHÉE PARIS – PÉKIN 2019

- Pour le Trophée Paris – Pékin 2019, vous aurez au minimum 6 étapes de pointages obligatoires (Cracovie – Moscou – Tobolsk – Irkoutsk – Sainshand – Pékin)
Lors de ces étapes, le pointage doit s'effectuer de la manière suivante :
⇒ arrivée impérative avant 22 heures à l'étape de pointage le jour d'arrivée
⇒ ne pas repartir avant 6 heures de l'étape de pointage le jour du départ
- Règlement : un jury délibèrera régulièrement sur le classement. En cas d'ex-æquo, il vous sera posé une question subsidiaire. *Nous vous rappelons que la participation au classement reste facultative. Par contre, le pointage est obligatoire pour bénéficier de l'assistance mécanique et médicale.*
- Critères de classement : vous partirez avec un capital de 1000 points, diminué de pénalités en cas de non respect des consignes, pointage raté, etc. Une plaquette avec les gains de points (préparation véhicule, orientation, fair-play,...) et retraits de points (fréquence d'intervention de l'assistance, conduite dangereuse,...) vous sera remise le jour du départ.
- Des lots vous seront attribués de la manière suivante (par équipage) :
 - ⇒ 1^{er} lot 2000€
 - ⇒ 2^{ème} lot 1000€
 - ⇒ 3^{ème} lot chèque d'une valeur de 700€ à valoir sur un prochain Atypik Travel Organisation
 - ⇒ 4^{ème} et 5^{ème} lot chèque d'une valeur de 500€ à valoir sur un prochain Atypik Travel Organisation

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE INSCRIPTION (avant le 01/02/2019)

- 8 photos d'identité **identiques (de photographe)**
- Ci-joint en annexe, le certificat médical à remettre dument complété par votre médecin traitant.
- Joindre les photocopies (ou scan) des documents suivants
 - ↳ **de toutes les pages du passeport** (et avoir au moins une quinzaine de pages vierges)
 - ↳ du permis de conduire national
 - ↳ du permis de conduire international
 - ↳ de la carte grise (recto-verso)
 - ↳ le numéro moteur
 - ↳ le numéro de châssis
 - ↳ le contrôle technique
 - ↳ dimensions du véhicule (hauteur / longueur / largeur / poids)
 - ↳ photos couleur du véhicule (face, arrière, ¾ AV gauche et droit et ¾ AR gauche et droit)
 - ↳ une déclaration de la valeur du véhicule
 - ↳ de l'assurance du véhicule
 - ↳ une liste des accessoires (intégrés) dans le véhicule (GPS, téléphone satellite,...) – cependant il est recommandé de pas laisser d'objets de valeur dans le véhicule
 - ↳ Dans le cas ou le conducteur n'est pas le propriétaire du véhicule, une attestation certifiée (en mairie et par le tribunal de grande instance) autorisant l'utilisation du véhicule sera nécessaire. **TRÈS IMPORTANT** : merci de nous signaler si vous êtes dans ce cas.

RÉCLAMATIONS

Aucune réclamation ne pourra être faite concernant le prix des prestations. Le client accepte qu'il s'agisse d'un montant forfaitaire et de ce fait ne pourra prétendre à une tarification détaillée des prestations.

Toute réclamation de défaillance doit être transmise par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de tous les justificatifs dans les 8 jours suivant le retour du voyage ou du séjour. Le non-respect de ce délai rendra la réclamation non recevable. Dans la mesure où chaque contrat de vente signé est individuel, toute réclamation doit être individuelle et non collective.

En cas de litige, seuls les tribunaux de la Sarthe sont compétents.

Je soussigné(e)..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente du TROPHEE PARIS – PEKIN 2019.

Date : __ / __ / __

Signatures :

Client

Vendeur

CERTIFICAT MÉDICAL

À retourner au ATYPIK TRAVEL ORGANISATION - 5 rue de Mayenne - 72140 SILLÉ LE GUILLAUME

N° DU VÉHICULE

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Téléphone :

Profession :

Personne à prévenir en cas de problème :

NOM ET ADRESSE DU MÉDECIN TRAITANT :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (à remplir avec le médecin) – ANTÉCEDENTS

• MÉDICAUX : CHIRURGICAUX :

• ALLERGIQUES : PSYCHIATRIQUES :

• GROUPE SANGUIN : AFFECTIONS EN COURS :

• TRAITEMENT EN COURS :

• PORT DE VERRE DE CONTACTS

OUI

NON

Je soussigné, Docteur

Demeurant à

Inscrit à l'ordre des Médecins (département) sous le numéro

Certifie que

Ne présente aucune contre indication physique à la participation au TROPHÉE PARIS – PÉKIN 2019.

DATE

CACHET

SIGNATURE